

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ----  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE  
 ----  
 ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
 ----  
 COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 06/12/22

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
 TONNERRE**  
 N° 2022 / 237

**Nombre de  
 conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 22

Exprimés : 25

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant convocation du 29 novembre 2022.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Gaëlle BENOIT, Christian ROBERT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Guy ROY, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Jocelyne PION, Marie-Laure BOIZOT, Michel DROUVILLE, Nabil HAMAM, Jean-François FICHOT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Bahya BAÏLICHE, Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Jocelyne PION.

*Nomenclature @CTES : Fonction publique*

**PERSONNEL MUNICIPAL**  
**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territorial et notamment son article 34.
- Considérant qu'il appartient au conseil municipal, compte tenu des nécessités de services et des avancements de grade, de modifier le tableau des emplois afin de permettre la nomination des agents ;
- Considérant l'avis du comité technique en date du 02/12/2022 ;

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b> | <b>Pour : 25</b>      |
|   | <b>Contre : 0</b>     |
|   | <b>Abstention : 0</b> |

1. De supprimer le poste suivant :

|  |
|--|
| Suppression le 01/12/2022                          |
| Grade : Technicien principal 1 <sup>e</sup> classe |
| Catégorie : B                                      |
| ETP : 1  |
| Service : Espaces verts                            |
| Motif : Départ en retraite                         |

2. De créer le poste suivant :

|                                       |
|---------------------------------------|
| Création le 01/01/2023                |
| Grade : Agent de maîtrise             |
| Catégorie : C                         |
| ETP : 1                               |
| Service : Services techniques         |
| Motif : Remplacement service bâtiment |

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH

Maire de Tonnerre

